



Número de Révision: 006.1

Date de sortie: 03/23/2018

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE LB 8150 SV A/S known as Silver Grade Anti-Seize Lubric</b>	<b>Numéro IDH:</b>	199012
<b>Type de produit:</b>	Lubrifiant	<b>numéro d'item</b>	76732
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515			
Mississauga, Ontario L5N 6C3			

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** PROVOQUE DES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSION CUTANEE	1C
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

**Prévention:** Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

**Intervention:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Stockage:** Garder sous clef.

**Élimination:** Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
------------------------	------------	----------

Numéro IDH: 199012

Nom du produit: LOCTITE LB 8150 SV A/S known as Silver Grade Anti-Seize Lubric

Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	30 - 40
Graphite	7782-42-5	20 - 30
Oxyde de calcium	1305-78-8	10 - 20
Aluminum not powder, dust or fume	7429-90-5	5 - 10
distillats moyens (pétrole), distillation directe	64741-44-2	1 - 5
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Vapeurs toxiques et irritantes.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut. Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé.

**Stockage:** Garder dans un endroit frais, bien ventilé.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 TWA brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL 5 mg/m3 PEL Brouillard	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA	Rien	Rien
Oxyde de calcium	2 mg/m3 TWA	5 mg/m3 PEL	Rien	Rien
Aluminum not powder, dust or fume	Rien	5 mg/m3 PEL (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
distillats moyens (pétrole), distillation directe	5 mg/m3 TWA brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Pâte
<b>Couleur:</b>	Argent
<b>Odeur:</b>	Type hydrocarbure
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.25
<b>Densité de vapeur:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Indéterminé
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 3 %
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts. Acides. Eau. Alcalis.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut irriter les voies respiratoires. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.
<b>Contact avec la peau:</b>	Corrosif pour la peau. Le contact avec la peau ou les muqueuses peut causer une irritation grave et des brûlures.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Graphite	Rien	Poumon
Oxyde de calcium	Rien	Irritant, Corrosif, Yeux
Aluminum not powder, dust or fume	Rien	Système nerveux central, Irritant, Poumon
distillats moyens (pétrole), distillation directe	Rien	Irritant
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non
Oxyde de calcium	Non	Non	Non
Aluminum not powder, dust or fume	Non	Non	Non
distillats moyens (pétrole), distillation directe	Non	Non	Non
Quartz (SiO <sub>2</sub> )	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

**Nom d'embarquement correct:** Calcium oxide  
**Division:** 8  
**Numéro d'identification:** UN 1910  
**Groupe d'emballage:** III  
**Informations complémentaires:** Pas de produit dangereux selon ADR/RID/ADN. Transport selon 1.1.4.2.1 ADR/RID/ADN.

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 8**

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 03/23/2018

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.